RCS : SAVERNE
Code greffe : 6751

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SAVERNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 00303
Numéro SIREN : 429 232 648
Nom ou dénomination : ABLE

Ce dépôt a été enregistré le 16/07/2020 sous le numéro de dépôt 2256

2004 B 303 16 JUIL. 2020 B 2256

Able
SAS au capital de 500.000 euros
Siège social : 7 rue du Thal
67210 Obernai
429 232 648 RCS Saverne

Décisions collective des associés du 30 juin 2020

Proposition d'affectation du résultat
Exercice clos le 31 décembre 2019

Troisième décision - Affectation du résultat

Sur proposition du Président, les associés décident de procéder à l'affectation de résultat suivante :

Origine

Résultat de l'exercice : bénéfice de 353.188 euros

Affectation

- à la réserve légale	16.015 euros	
- aux réserves ordinaires	337.173 euros	
Totaux	353.188 euros	353.188 euros

RAPPEL DES DIVIDENDES DISTRIBUES
Les associés prennent acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois exercices précédents, ont été les suivantes :

	Dividende Global Distribué	Dividende par Action	Revenus distribués éligibles à l'abattement	Revenus distribués non- éligibles à l'abattement
2018	200.000	16	200.000	Sans objet
2017	200.000	80	200.000	Sans objet
2016	250.000	100	250.000	Sans objet

Adoption

Cette affectation a été adoptée dans son intégralité par décisions des associés du 26 juin 2020.

Le Président
Pour la société New Forrest

Monsieur Eric Heisser

289740

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels

ABLE SAS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 500.000 €

7 rue du Thal
67210 OBERNAI

Exercice clos le 31 décembre 2019

Grant Thornton
SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843

5 Place du Corbeau
67000 STRASBOURG

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Société par Actions Simplifiée ABLE

Exercice clos le 31 décembre 2019

A l'assemblée générale de la société ABLE,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABLE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le Président le 16 avril 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues, notamment en ce qui concerne la valorisation des titres de participations, et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêté des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à la décision des associés appelée à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant

d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Strasbourg, le 15 juin 2020

Le commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International



Christophe Guyot
Associé

edi-tdfc

① BILAN – ACTIF

DGFiP N° 2050

Désignation de l'entreprise : SAS ABLE — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * : 12

Adresse de l'entreprise : 7 rue du Thal 67210 OBERNAI — Durée de l'exercice précédent * : 12

Numéro SIRET * : 42923264800049 — Néant ☐ *

Exercice N clos le : 31/12/2019

			Brut 1		Amortissements, provisions 2	Net 3
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	81074	AG	78160	2914
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	52880	AS	42825	10054
	Autres immobilisations corporelles	AT	362145	AU	245262	116882
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISÉ * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD	15	BE		15
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières *	BH	473332	BI		473332
	TOTAL (II)	BJ	969446	BK	366248	603198
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	2300987	BU	25992	2274995
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3) *	BX	883935	BY	12024	871910
	Autres créances (3)	BZ	992363	CA		992363
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	853790	CG		853790
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3) *	CH	5260	CI		5260
	TOTAL (III)	CJ	5036336	CK	38016	4998319
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	6005783	1A	404265	5601517

Renvois : (1) Dont droit au bail : — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP 473332 — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété : * — Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

edi-tdfc

② BILAN — PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051

Désignation de l'entreprise SAS ABLE — Néant ☐

Exercice N 31122019

CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500000)		DA	500000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB	
	Écarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC	
	Réserve légale (3)		DD	33985
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE	
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)		DG	2133318
	Report à nouveau		DH	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	353188
	Subventions d'investissement		DJ	
	Provisions réglementées *		DK	
	TOTAL (I)		DL	3020491
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
	Avances conditionnées		DN	
	TOTAL (II)		DO	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	
	Provisions pour charges		DQ	
	TOTAL (III)		DR	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS	
	Autres emprunts obligataires		DT	
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	747056
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	1426
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	1114382
	Dettes fiscales et sociales		DY	585729
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ	
	Autres dettes		EA	88361
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB	44070
	TOTAL (IV)		EC	2581025
	Écarts de conversion passif *	**(V)**	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	5601517

RENVOIS				
(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		1B	
(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C	
		Écart de réévaluation libre	1D	
		Réserve de réévaluation (1976)	1E	
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	2362481
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

edi-tdfc

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052

Désignation de l'entreprise : SAS ABLE — Néant ☐ *

			Exercice N					
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	17353283	FB	2390970	FC	19744253	
	Production vendue : biens *	FD		FE		FF		
	Production vendue : services *	FG	144070	FH	8281	FI	152351	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	17497353	FK	2399251	FL	19896605	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	84442	
	Autres produits (1) (11)					FQ	4206	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	19985255	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane) *					FS	14032399	
	Variation de stock (marchandises) *					FT	139351	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane) *					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	3686860	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	52910	
	Salaires et traitements *					FY	861672	
	Charges sociales (10)					FZ	446520	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux amortissements *					GA	58473	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations : - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	29674	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	42953	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	19350816	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						GG	634439	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	6671	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	6671	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	143699	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	143699	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V – VI)						GV	-137028	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I – II + III – IV + V – VI)						GW	497410	

(BRNX 003 : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

edi-tdfc

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053

Désignation de l'entreprise : SAS ABLE — Néant ☐ *

			Exercice N
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	1286
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	1286
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 *bis*)	HE	1140
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 *ter*)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1140
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)		HI	146
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	144369
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	19993213
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	19640024
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)		HN	353188

RENVOIS :

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY	
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IG	2958
(3) Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP	
	— Crédit-bail immobilier	HQ	
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci- dessous)	IH	
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
(6*bis*)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 *bis* du C.G.I.)	HX	
(6*ter*)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
(9)	Dont transferts de charges	A1	36841
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS A5)	A2	
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
13	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9		
	dont cotisations facultatives Madelin A7		
	dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		

		Exercice N	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels :	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
	Détail en annexe		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Charges antérieures	Produits antérieurs
	Détail en annexe		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

KPMG

SAS ABLE

Annexe aux comptes annuels

Date de clôture : 31/12/2019

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise
Comptable et de Commissariat
aux Comptes

Table des matières

1 Faits caractéristiques de l'exercice 2
1.1 Evénements principaux 2
1.2 Principes, règles et méthodes comptables 2
1.3 Evènements postérieurs à la clôture 2

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat 3
2.1 Actif immobilisé 3
2.1.1 Etat de l'actif immobilisé (brut) 4
2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé 5
2.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture 6
2.2 Actif circulant 6
2.2.1 État des stocks 6
2.2.2 Stocks /Coût d'emprunt 7
2.2.3 Actif circulant / dépréciations 7
2.2.4 Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif 7
2.3 Dépréciations de l'actif 8
2.4 Capitaux propres 8
2.4.1 Capital social 8
Pas de modification au cours de l'exercice 8
2.4.2 Variation des capitaux propres 9
2.5 Passifs et provisions 9
2.5.1 Précisions sur d'autres dettes 9
2.6 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice 10
2.7 Compte de résultat 12
2.7.1 Ventilation du chiffre d'affaires 12
2.7.2 Résultat financier 12
2.7.3 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits 12

3 Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées 13

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan 14
4.1 Engagements financiers donnés et reçus 14
4.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés 15

5 Informations relatives à l'effectif 16

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

1 Faits caractéristiques de l'exercice

1.1 Evénements principaux

Les faits significatifs survenus au cours de l'année sont :

- La société Holding New Forrest n'a pas refacturé de redevances de marques au titre de 2019

1.2 Principes, règles et méthodes comptables

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du code de commerce et du règlement ANC 2016-07.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

1.3 Evènements postérieurs à la clôture

En raison de l'épidémie de coronavirus et des mesures de confinement décidées par le gouvernement à compter du 17 mars 2020, la société se trouve impactée par un arrêt temporaire de l'activité.

Les états financiers de l'entité ont été préparés sur la base de la continuité de l'activité. Les activités ont commencé à être affectées par COVID-19 au premier trimestre 2020 et l'entité s'attend à un impact négatif sur ses états financiers en 2020. La société, compte tenu du caractère récent de l'épidémie et des mesures annoncées par le gouvernement pour aider les entreprises, n'est toutefois pas en capacité d'en apprécier l'impact chiffré éventuel. A la date d'arrêté des comptes des états financiers 2019 de l'entité, la direction de l'entité n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remette en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

2 Informations relatives aux postes du bilan et du compte de résultat

2.1 Actif immobilisé

A leur date d'entrée dans le patrimoine de l'entité, la valeur des actifs est déterminée dans les conditions suivantes :

— Les actifs acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition ;

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise
Comptable et de Commissariat
aux Comptes

2.1.1 Etat de l'actif immobilisé (brut)

	Immobilisations	Début de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur fin exercice
Incorporelles	Frais d'établissement et de développement – **TOTAL I**	-	-	-	-
	Autres postes d'immobilisations incorporelles – **TOTAL II**	80 235	840	-	81 074
Corporelles	Terrains	-	-	-	-
	Construction sur sol propre	-	-	-	-
	Construction sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. gales, agencts et am. des constructions	-	-	-	-
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	110 887	-	58 007	52 880
	Installations générales, agencements, aménagements divers	182 173	10 398	-	192 571
	Matériel de transport	10 350	-	-	10 350
	Matériel de bureau et mobilier informatique	150 742	8 482	-	159 224
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
	Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
	Avances et acomptes	-	-	-	-
	TOTAL III	454 152	18 880	58 007	415 025
Financière	Participations évaluées par équivalence	-	-	-	-
	Autres participations	-	-	-	-
	Autres titres immobilisés	15	-	-	15
	Prêts et autres immobilisations financières	250 365	318 636	95 668	473 332
	TOTAL IV	250 380	318 636	95 668	473 347
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV)	784 766	338 356	153 675	969 447

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

2.1.2 Amortissements de l'actif immobilisé

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS					
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement - TOTAL I		-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles - TOTAL II		74 386	3 774	-	78 160
Terrains		-	-	-	-
Constructions	Sur sol propre	-	-	-	-
	Sur sol d'autrui	-	-	-	-
	Inst. Générales, agencements et aménagements des constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel et outillage industriels		81 169	19 663	58 007	42 826
Autres immobilisations corporelles	Inst. Générales, agencements, aménagements divers	81 934	18 545	-	100 479
	Matériel de transport	5 743	2 950	-	8 693
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	122 549	13 541	-	136 090
	Emballages récupérables et divers	-	-	-	-
TOTAL III		291 396	54 699	58 007	288 088
TOTAL GÉNÉRAL. (I+II+III)		365 782	58 473	58 007	366 249

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

2.1.2.1 *Durées d'amortissement*

Types d'immobilisations	Mode	Durée
Matériel et outillage	Linéaire	3 à 5 ans
Installations générales	Linéaire	3 à 10 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 ans
Mobilier de bureau	Linéaire	5 à 10 ans

2.1.3 Amortissements et dépréciations - État de rapprochement entre ouverture et clôture

Cf. 2.1.2 et 2.1.3

Amortissement et dépréciation	Début de l'exercice	Augmentations		Diminutions		Fin de l'exercice
		Amortissement	Dépréciation	Amortissement	Dépréciation	
Incorporelles	74 386	3 774	-	-	-	78 160
Corporelles	291 396	54 699	-	58 007	-	288 088
Financières	-		-		-	-
TOTAL	365 782	58 473	-	58 007	-	366 249

2.2 Actif circulant

2.2.1 État des stocks

Catégorie de stocks appropriés à notre entité	Valeur brute	Dépréciation	Valeur nette
Marchandises	2 300 987	25 992	*2 274 995*
TOTAL	*2 300 987*	*25 992*	*2 274 995*

Méthode de dépréciation utilisée :

Le stock déprécié correspond à des articles n'ayant pas connu de rotation depuis plus de 2 ans.

2.2.2 Stocks /Coût d'emprunt

Les stocks de produits achetés sont évalués selon la méthode FIFO. Le coût d'achat est minoré du coût moyen des escomptes et des remises de fin d'année et augmenté des coûts du bureau d'étude.

2.2.3 Actif circulant / dépréciations

2.2.3.1 Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à leur valeur comptable.

2.2.3.2 Tableau des dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Stocks	35 461	25 992	35 461	*25 992*
Créances	20 483	3 682	12 141	*12 025*
Autres	-	-	-	-
TOTAL	*55 944*	*29 674*	*47 602*	*38 017*

2.2.3.3 Produits à recevoir

	Montant
Créances clients et comptes rattachés	*4 269*
Avoirs à recevoir fournisseurs	*241 521*
Autres créances	*10 037*
TOTAL	*255 827*

2.2.4 Charges constatées d'avance et écarts de conversion actif

2.2.4.1 Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance concernent des charges courantes d'exploitation.

2.3 Dépréciations de l'actif

Rubriques (a)	Situations et mouvements (b)			
	A	B	C	D
	Dépréciations au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice (c)
Immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations financières	-	-	-	-
Stocks	35 461	25 992	35 461	
Créances	20 483	3 682	12 141	*12 025*
Autres	-	-	-	-
TOTAL	*55 944*	*29 674*	*47 602*	*38 017*

2.4 Capitaux propres

2.4.1 Capital social

Il n'y a pas eu de changement au cours de l'exercice, ou les mouvements de l'exercice sont décrits ci-après ;	Nombre d'actions	Valeur en capital
Position début de l'exercice	12 500	500 000
Mouvements : ……		
……		
……		
……		
Position fin de l'exercice ……	12 500	500 000

Pas de modification au cours de l'exercice

2.4.2 Variation des capitaux propres

Libellés	N-1	+	-	N
Capital	500 000	-	-	500 000
Réserves, primes et écarts	1 887 607	279 696	-	2 167 303
Report à nouveau	-	-	-	-
Résultat	479 696	-	126 508	353 188
Subventions d'investissement	-	-	-	-
Provisions réglementées	-	-	-	-
Autres	-	-	-	-
TOTAL	2 867 303	279 696	126 508	3 020 492

2.5 Passifs et provisions

2.5.1 Précisions sur d'autres dettes

2.5.1.1 Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance concernent une facture établie fin décembre et livraison des marchandises en janvier 2020.

2.6 État des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice

ETAT DES CREANCES			Montant brut	À 1 an au plus	À plus d'un an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		-	-	-
	Prêts		-	-	-
	Autres immobilisations financières		473 332	473 332	-
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		14 128	14 128	-
	Autres créances clients		869 807	869 807	-
	Créance représentative de titre prêtés ou remis en garantie*	Provisions pour dépréciation antérieurement constituée*	-	-	-
	Personnel et comptes rattachés		860	860	-
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		-	-	-
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	52 915	52 915	-
		Taxe sur la valeur ajoutée	101 799	101 799	-
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	-	-	-
		Divers	3 366	3 366	-
	Groupe et associés		402 578	402 578	-
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		430 845	430 845	-
Charges constatées d'avance			5 260	5 260	-
		TOTAL	2 354 891	2 354 891	-

Prêts Accordés en cours d'exercice	-
Remboursements obtenus en cours d'exercice	-

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

ÉTAT DES DETTES		Montant brut	A 1 an au plus	A + d'1 an et 5 ans au +	A + de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles		-	-	-	-
Autres emprunts obligataires		-	-	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	à 1 an maximum à l'origine	2 673	2 673	-	-
	à plus d'1 an à l'origine	494 383	275 839	275 839	-
Emprunts et dettes financières divers		-	-	-	-
Fournisseurs et comptes rattachés		1 114 383	1 114 383	-	-
Personnel et comptes rattachés		214 962	214 962	-	-
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		159 049	159 049	-	-
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	-	-	-	-
	Taxe sur la valeur ajoutée	191 264	191 264	-	-
	Obligations cautionnées	-	-	-	-
	Autres impôts, taxes et assimilés	20 454	20 454	-	-
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		-	-	-	-
Groupe et associés		1 427	1 427	-	-
Autres dettes (dont relatives à des opérations de pension de titres)		88 361	88 361	-	-
Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie		250 000	250 000	-	-
Produits constatés d'avance		44 070	44 070	-	-
TOTAL		2 581 026	2 362 481	218 545	-

Emprunts souscrits en cours d'exercice	-
Emprunts remboursés en cours d'exercice	1 311 781
Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physique à la clôture	1 427

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

2.7 Compte de résultat

2.7.1 Ventilation du chiffre d'affaires

	France	Export et communautaire	Total
Ventes marchandises	17 353 283	2 390 971	19 744 254
Production vendues :	-	-	-
- Biens			
- Services	144 071	8 281	152 352
Chiffre d'affaires net	17 497 354	2 399 252	19 896 606

2.7.2 Résultat financier

Les produits financiers sont constitués d'intérêts à recevoir pour 6.7K€, les escomptes obtenus ayant été reventilés en 609700.

Les charges financières sont constituées d'intérêts pour 35K€, d'escomptes accordés pour 92K€ et de frais factor pour 16K€.

2.7.3 Précisions sur la nature, le montant et le traitement de certaines charges et produits

Honoraires des commissaires aux comptes

	CAC 1	CAC 2
Au titre de la mission de contrôle légal des comptes	13 254€ TTC	
Au titre d'autres prestations		
Honoraires totaux	*13 254€ TTC*	

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise Comptable et de Commissariat aux Comptes

3 Informations au titre des opérations réalisées avec des parties liées

Parties liées	Nature de la convention avec la partie liée	Montant des transactions avec la partie liée	Autres informations (ex poste des comptes) nécessaire à l'appréciation
New Forrest	Convention d'assistance	802 771	
New Forrest	Rémunération du président	300 000	
New Forrest	Compte courant	395 907	

4 Informations relatives aux opérations et engagements hors bilan

4.1 Engagements financiers donnés et reçus

Nature d'engagements	Donnés	Reçus
Avals		
Cautionnements		
Garanties		
Contre garantie BPI 40% sur emprunt initial	80 000	
Contre garantie BPI 50% sur emprunt initial	200 000	
Nantissement fonds de commerce emprunt HSBC 350K€	350 000	
Nantissement fonds de commerce emprunt HSBC 400K€	400 000	
Retenue de garantie sur les cessions de créances professionnelles escomptées (Kolb)	54 332	
Dailly Cession de créances (Kolb)	387 381	
Retenue de garantie sur cession de créances professionnelles BNP Factor	318 636	
Encours BNP Factor	2 457 426	
Garanties d'actif et de passif		
Clauses de retour à meilleure fortune		
Engagements consentis l'égard d'entités liées		
Engagements en matière de pensions ou d'indemnités assimilées		
Engagements assortis de sûretés réelles		
Engagements pris fermes sur titres de capital et non-inscrits au bilan		
Engagements résultant de contrats qualifiés de « portage »		
Engagements consentis de manière conditionnelle		

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise
Comptable et de Commissariat
aux Comptes

4.1.1 Les engagements de retraites et avantages assimilés

Notre entité ne provisionne pas son engagement d'indemnité de départ à la retraite dont les principales caractéristiques et hypothèses retenues pour leur estimation à la date de clôture sont précisées ci-après.
Le régime correspondant est un régime d'indemnités de départ en retraite qui résulte de la convention collective Commerce de Gros.
Le montant de notre engagement total correspondant à 103 869€, charges sociales comprises.

Les principales hypothèses sont les suivantes à la date de clôture :

- Age de départ à la retraite présumé à l'initiative du salarié : 65 ans
- Taux d'actualisation : 0.85%
- Taux d'augmentation annuel des salaires : 2%
- Concernant l'appréciation de la probabilité d'être présent dans l'entité à l'âge de départ en retraite, notre entité utilise,

  Pour la prise en compte de la probabilité de turnover,

  - Les Statistiques publiées par la DARES pour le secteur d'activité le plus proche.

  Pour la prise en compte du risque de mortalité,

  Le pourcentage de survie résulte des tables de mortalité officielles de l'Insee distinctes hommes/femmes.
- Le % de cotisations sociales « patronales » probable retenu à payer sur ces indemnités est de 44% pour les cadres et 40% pour les non cadres.

5 Informations relatives à l'effectif

L'effectif moyen salarié de l'entité se décompose ainsi, par catégorie.

	Personnel salarié
Cadres	*7*
Agents de maîtrise et Techniciens	*3*
Employés	*5*
TOTAL	*15*

Grant Thornton
Société Anonyme d'Expertise
Comptable et de Commissariat
aux Comptes

Rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées

ABLE SAS
Société par Actions Simplifiée
au capital de 500.000 €

7 rue du Thal
67210 OBERNAI

Exercice clos le 31 décembre 2019

Grant Thornton
SAS d'Expertise Comptable et
de Commissariat aux Comptes
au capital de 2 297 184 €
inscrite au tableau de l'Ordre de la région
Paris Ile France et membre
de la Compagnie régionale de Versailles
RCS Nanterre B 632 013 843
5 Place du Corbeau
67000 STRASBOURG

Rapport spécial du Commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Société ABLE

Décision collective des associés relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

1 Conventions soumises à l'approbation de la collectivité des associés

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, en application des dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

2 Conventions déjà approuvées par la collectivité des associés

Conformément aux dispositions statutaires de votre société, nous avons été informés que l'exécution des conventions suivantes, déjà approuvées par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

2.1 Convention conclue avec la société NEW FORREST SARL

2.1.1 Convention de prestations de service

Nature et objet :

Une convention de prestations de services a été conclue avec la société NEW FORREST à compter du 1er janvier 2013. Cette convention d'assistance concerne le domaine de la politique de marché et de développement ainsi que le domaine informatique et de la base de données. Elle a une durée déterminée d'un an et est tacitement reconductible par période d'un an.

Modalités :

Le montant comptabilisé en charges à ce titre au cours de l'exercice 31 décembre 2019 s'élève à 1.102.770 € HT.

2.1.2 Rémunération du Président

Nature et objet :

Rémunération annuelle du Président de la société NEW FORREST.

Modalités :

Le montant comptabilisé en charges à ce titre au cours de l'exercice 31 décembre 2019 s'élève à 300.000 € HT.

2.1.3 Convention de contrat de licence de marques

Nature et objet :

Une convention de contrat de licence de marques a été conclue avec la société NEW FORREST à compter du 1er septembre 2016. La société NEW FORREST concède à la société ABLE SAS, la licence exclusive d'exploitation des marques ABLE dans le cadre de son activité commerciale. Elle a une durée déterminée de 10 ans et est tacitement reconductible par période de 10 ans.

Un avenant à la convention a été signé à la date du 18 décembre 2018 en vue d'amender l'article 5 « Prix » afin d'affiner les modalités de fixation de la redevance due au titre de ce Contrat de Licence.

Modalités :

Le montant comptabilisé en charges à ce titre au cours de l'exercice 31 décembre 2019 s'élève à 0 € HT.

2.2 Convention conclue avec la SCI TRINITY

2.2.1 Bail de sous location

Nature et objet :

Un bail de sous location a été conclu avec la SCI TRINITY, propriétaire des locaux situés au 7 rue du Thal à Obernai, en date du 13 octobre 2011. Un avenant à ce contrat a été signé en date du 28 décembre 2012, afin de procéder à un certain nombre de modifications du contrat initial dont l'entrée en vigueur du bail qui a été fixé au 1er octobre 2012.

Un avenant n°2 a été signé le 21 décembre 2018 et stipule, en contrepartie des travaux effectués par la sous locataire, une réduction mensuelle de 4.000 € HT de loyers à compter du 1er janvier 2018 jusqu'au 31 décembre 2019.

Modalités :

Le montant comptabilisé en charges au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2019 représente 89.557 € HT.

Strasbourg, le 15 juin 2020

Le Commissaire aux comptes
Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Christophe Guyot
Associé